

Réf: Dossier N° 353687

Avis de constitution

« COOP FINANCE »

**Abidjan, Plateau, ABIDJAN XL / PLATEAU AVENUE DR CROZET
IMMEUBLE XL, Lot 00, Ilot 00**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
07/10/2024 reçus par Me ANGOUA OLIVIA, enregistrés au CEPICI, le
16/10/2024, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes :**

SOCIETE « COOP FINANCE »

- Toute activité d'Intermédiaire en Opérations de Banque (IOB), à titre habituel, comme activité principale ou accessoire, consistant en la mise en relation des établissements de crédit avec la clientèle, en tant que courtier ou autrement, en vue de la conclusion d'opérations de banque, sans se porter garant. Toutes activités d'apporteur d'affaires aux établissements de crédit exerçant leur activité dans l'UEMOA ou à l'étranger conformes aux dispositions de l'article 105 de la loi portant réglementation bancaire et son instruction d'application n°15-12/2010/RB, et s'exerçant dans le cadre d'un mandat délivré par un établissement de crédit,

Pour atteindre ses objectifs, la société pourra faire :

- La mise en relation des établissements de crédit (les mandats) avec les clients potentiels susceptibles d'être intéressés par leurs produits et services, en vue de la conclusion d'opérations de banque**
- ;** **La démarche, pour le compte des établissements de crédit (les mandants), de déposant tant privés que publics**
- ;** **La collecte de documents administratifs des potentiels clients, en vue de l'ouverture de comptes pour transmission aux établissements de crédit (les mandants) ;**
- La collecte des demandes de crédits accompagnées de documents afférents pour transmission aux établissements de crédit (les mandants);**
- L'appui à la clientèle dans la constitution des dossiers de demandes de crédits**
- ;** **Le suivi des engagements de la clientèle économiquement faible (visites aux clients, suivi des projets financés)**

La transmission, sous la responsabilité des établissements de crédit (les mandants), à la clientèle, des moyens de paiement (chéquiers, cartes bancaires) reçus de la banque pour le compte de la clientèle.

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, Industrielles mobilières ou immobilières se rapportant directement ou Indirectement à l'un de

objets ci-dessus spécifiés ou tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

**Abidjan, Plateau, ABIDJAN XL / PLATEAU AVENUE DR CROZET
IMMEUBLE XL, Lot 00, Ilot 00**

**M DESPAS LAURENT LOUIS FRANCOIS (ADMINISTRATEUR GLE
M AHIMAN AKE JEAN (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)**

n°CI-ABJ-03-2024-B14-00101 du 18/10/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°64300/GTCA/RC/2024 du 18/10/2024

